



VILLE D'AUCHY-LES-MINES

Département du Pas-de-Calais – 62138

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 125/2024

**Portant sur la réglementation concernant la circulation et le stationnement à l'intérieur de la commune durant le passage des « 4 Jours de Dunkerque »
Le Vendredi 17 mai 2024**

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AUCHY LES MINES,

Vu le Code des Communes, Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la Commune,
Considérant qu'à l'occasion de la 6^{ème} étape des « **4 JOURS DE DUNKERQUE** » la **caravane venant de Violaines traversera une partie de la Route Nationale à AUCHY les MINES le VENDREDI 17 MAI 2024 à partir de 12h15.**

ARRETE :

Article 1 – La circulation des véhicules sera interrompu et interdite sur une partie de la Route Nationale R.D 941 à partir de 13h00 durant le passage de la caravane et jusqu'à la fin du passage des coureurs.

Article 2 – Afin de sécuriser le passage des coureurs, le stationnement des véhicules sera interdit, de part et autre de la chaussée à partir de 07h00 jusqu'à la fin de l'épreuve le Vendredi 21 Mai 2024 sur la portion de la Route Nationale entre la rue du pont de bois et la rue Raoul Briquet (D75).

Article 3 – Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la réglementation en vigueur et tout véhicule gênant sur le parcours sera mis en fourrière.

Article 4 – Des signaleurs munis de chasubles seront présents aux intersections suivantes :

- D75 intersection Chemin de Cuinchy (2 signaleurs + barrières)
- Route Nationale intersection rue du Calvaire (1 signaleur + barrières)
- Rue du Calvaire intersection rue Jules Guesde (1 signaleur + barrières) afin de dévier la circulation

Article 5 –

- Le Commissaire Divisionnaire Benoît ALOE du Commissariat de Béthune,
- Le Major Hervé ÉVRARD du Commissariat d'AUCHY les MINES,
- La Police Municipale d'AUCHY les MINES est chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :
- Le Lieutenant Jean-Pierre TOURNAY du Centre de Secours de Haisnes,
- Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
- Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle à Lens.
- La société de transports TADAO.

Fait à AUCHY les MINES, le 25 Mars 2024,

Monsieur le Maire,


Jean-Michel LEGRAND.